

## « Tu es musulman ? C'est un problème » : à Angers, un professeur jugé pour discrimination

PAR ILYES RAMDANI  
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 6 AVRIL 2022



Frédéric Mortier, professeur d'économie dans un lycée catholique d'Angers, sera jugé le 4 mai. © Capture d'écran chaîne YouTube de Longué-Jumelles.

Un professeur d'économie, par ailleurs maire LR d'une petite ville, sera jugé le 4 mai pour harcèlement et provocation à la discrimination en raison de la religion. D'après deux plaintes et des témoignages, il a stigmatisé de façon répétée des élèves perçus comme Noirs, Arabes ou musulmans.

**Angers (Maine-et-Loire).** – Ce jour-là, Rayan\* n'en peut plus. Avec sa mère, l'adolescent décide de pousser la porte du commissariat. La veille, son médecin a constaté son état psychologique, ses « crises de larmes », son « sentiment d'injustice » et lui a fait un certificat médical pour qu'il finisse la semaine à la maison, loin du lycée catholique où il étudie. Devant les policiers d'Angers, Rayan confirme sa volonté de porter plainte contre son professeur d'économie-gestion, Frédéric Mortier. Son récit vaudra à celui-ci, le 4 mai prochain, un procès pour « provocation publique à la discrimination en raison de la religion » et « harcèlement ».

Loin de se limiter à un banal incident de vie scolaire, cette histoire raconte le rapport d'un professeur, petit notable local présumé intouchable, à ses élèves perçus-es comme Noirs-es, Arabes ou musulman-es. La plainte de Rayan, et sa révélation par *Ouest-France*, ont conduit la police, la justice et la presse à s'intéresser de près aux méthodes de l'enseignant de 51 ans, par ailleurs maire Les Républicains (LR) d'une

commune voisine. En retour, celui-ci plaide le « second degré », crie au « racisme anti-Blanc » et au « procès médiatique ».



Frédéric Mortier, professeur d'économie dans un lycée catholique d'Angers, sera jugé le 4 mai. © Capture d'écran chaîne YouTube de Longué-Jumelles.

Ce mercredi-là, 1<sup>er</sup> décembre, au lycée professionnel Joseph-Wresinski, la classe de 1<sup>re</sup> « Assa » (Accompagnement, soins et services à la personne) finit sa journée par le cours de « Monsieur Mortier ». Les élèves ont appris à connaître cet enseignant atypique, qui profite de la moindre occasion pour parler de politique, de ce « menteur » d'Emmanuel Macron ou du vaccin contre le Covid (une « merde »). Ses digressions sont devenues si habituelles que, ce jour-là, personne ne se souvient plus vraiment du cheminement qui l'a mené jusqu'à Vercingétorix.

Mais la suite est rapportée de la même manière par plusieurs élèves, à la direction de leur lycée privé comme aux officiers de police judiciaire, selon des documents consultés par Mediapart. Selon eux, Frédéric Mortier évoque la vocation de l'enseignement confessionnel, explique qu'il a choisi d'y enseigner pour répandre « l'appel de Dieu » et estime à haute voix que les lycées catholiques auraient dû rester réservés aux catholiques. La classe réagit, le professeur persiste. « La France est blanche et chrétienne », assène-t-il. Une élève l'interrompt, au milieu du brouhaha, lui rappelle que le lycée n'est pas réservé aux chrétiens : « Regardez Rayan, par exemple, il est musulman. »

La réponse fuse, selon plusieurs témoins : « Oh les boules. » À l'adolescent, il lance en substance : « Tu es musulman, Rayan ? Alors ça, c'est un problème. Tu peux changer de religion, tu sais. » D'autres témoignages racontent qu'il a directement conseillé

à l'adolescent de devenir catholique. Une voisine de table affirme aux enquêteurs: «Rayan m'a demandé si le professeur rigolait. [...] Il ne savait pas quoi faire.» Les larmes lui montent aux yeux, il préfère ranger ses affaires et quitter la salle. Son professeur s'interpose. Le ton monte, Rayan martèle qu'il veut quitter le cours, l'accuse d'être «un raciste»; l'enseignant s'emporte, propose à son élève de «régler ça d'homme à homme, comme à la guerre», après le cours.

### Une remarque sur un «tapis de prière», quelques semaines plus tôt

Frédéric Mortier, qui n'a pas souhaité répondre aux questions de Mediapart (*lire notre Boîte noire*), est entendu le surlendemain des faits puis placé en garde à vue la semaine suivante. La première fois qu'il pénètre dans le commissariat, ce n'est pourtant pas comme mis en cause mais comme plaignant. Rayan l'a «bousculé», assure-t-il à la policière qui l'auditionne. «Je me sens réellement en danger, face à ce qui ressemble pour moi à du racisme anti-Blanc, ose-t-il. Je crains aujourd'hui pour mon intégrité physique et pour mes biens.»

Déjà, lors de l'incident de l'avant-veille, il aurait demandé à Rayan, devant ses camarades ébahies (il est le seul garçon de la classe), s'il fallait qu'il s'inquiète pour savoir si son élève comptait «brûler [sa] maison». Dans les bureaux de la police angevine, il persiste: «J'ai ressenti beaucoup de haine dans son regard. Je pense que ce garçon peut être dangereux.» Le parquet a choisi de le faire comparaître également, le 4 mai prochain, pour «dénonciation mensongère».

En attendant la décision de la justice, l'incident du 1<sup>er</sup> décembre et la plainte de Rayan le lendemain ont permis de mettre au jour les pratiques de Frédéric Mortier. Devant les agents de police, l'enseignant assure que ses propos étaient «humoristiques», fidèles à sa volonté de «bousculer» les élèves. Rayan lui-même a raconté un précédent épisode, confirmé par plusieurs de ses camarades.

Quelques semaines plus tôt, l'élève lève la main et prévient son professeur: il a oublié son manuel d'économie à la maison, laissé sur son tapis. La réponse le laisse sans voix: «Ton tapis de

prière?» «Quand c'est aussi répétitif, à chaque cours, on n'appelle plus ça de l'humour, déplore Julien Roux, l'avocat de Rayan. C'est de la persécution, de la discrimination. On est face à une volonté d'humiliation qui n'est pas supportable. Voir un professeur expliquer en cours que la France est d'origine blanche et catholique, qu'un élève n'a pas sa place dans le lycée à cause de sa religion, c'est insupportable et dangereux. Moi, ça me fait peur.»

Une autre élève de la classe, Karima\*, semble avoir abandonné l'idée d'interpeller son enseignant. Dans un courrier adressé à leur conseillère principale d'éducation que Mediapart a pu consulter, les déléguées de la classe racontent, dans un récit confirmé par d'autres élèves: «Dans la classe, nous avons une élève qui a un accent et qui prend un peu de temps pour lire. Elle lève la main pour lire le document du livre, elle prenait du temps et le prof se "moquait" d'elle.»

### Une deuxième plainte déposée en mars

Des récits qui ne se limitent pas à la 1<sup>re</sup> «Assa» de l'année 2021-2022. Demba, aujourd'hui âgé de 19 ans, assure avoir vécu la même chose lorsqu'il a croisé la route de Frédéric Mortier. C'était en 2018, quelques mois seulement après son arrivée de Guinée. «Pendant un des premiers cours, il me demande de faire la lecture, se souvient le jeune homme. J'ai commencé à lire et il s'est moqué de mon accent. Ça m'a gêné, j'ai arrêté de lire. J'ai même juré que je ne relirai plus jamais dans son cours.» Deux de ses camarades de l'époque confirment ses dires.

Actuellement en terminale, Demba a eu Frédéric Mortier comme professeur pendant toute sa scolarité à Wresinski. Il a en tête chacune ou presque de ces «blagues qui ne s'arrêtaient jamais»: «C'est lui qui présentait ça comme des blagues, nuance-t-il. Mais moi, j'ai appris avec lui ce qu'était le racisme. Me sentir insulté, semaine après semaine, juste parce que j'étais noir. Avant ça, le racisme, je ne l'avais vu qu'à la télévision, je ne l'avais jamais vécu. Je suis arrivé de Guinée et j'ai découvert tout ça.»

En seconde, il croise Lucas\*, un camarade dont il partage l'arrivée récente en France et les origines guinéennes (côté Conakry pour son copain). Ils partagent un certain nombre de cours, mais pas celui d'économie-gestion, dispensé en demi-groupes. Un jour, l'un raconte à l'autre ses mésaventures avec Frédéric Mortier, les remarques sur les Noirs, les Africains, les migrants. *«Est-ce qu'il te fait pareil?»*, demande Demba à Lucas.

Son camarade se souvient lui avoir répondu: *«J'allais te poser la même question!»* Alors sous statut de mineur non accompagné (MNA), Lucas bénéficie d'un accueil qu'il dit *«excellent»* de la direction du lycée et de la plupart de ses professeurs. Sauf un, qu'il accuse de lui avoir dit dès le premier jour, au moment des présentations: *«Pourquoi tu as quitté la Guinée? Le problème, c'est que quand vous venez, vous ne voulez plus repartir.»*

Les semaines s'enchaînent, les saillies de son enseignant aussi, selon son récit. Si bien que l'association Asile et partage, qui encadre l'adolescent, se fend d'un courrier à la direction de l'école, que Mediapart a pu consulter, intitulé *«Relevé des incidents évoqués par Lucas dans sa relation avec M.Mortier»* et énumérant une demi-douzaine d'*«attitudes discriminatoires»* envers Lucas, Demba et un troisième élève. Parmi celles-ci, des remarques sur l'Aide médicale d'État (AME) accordée aux sans-papiers ou sur les Africains qui *«ont 30 ou 40ans et qui disent qu'ils sont mineurs»*.

*« Cette situation engendrait pour Lucas une très, très grande souffrance, se souvient Béatrice Vermot, alors coordinatrice de la scolarité au sein de l'association. C'est pour ça que nous avons décidé de faire un écrit. Après cela, nous avons échangé avec le professeur principal et la direction de l'école.»* La situation, pourtant, n'évolue pas. En janvier, lassé et en proie à des difficultés scolaires, Lucas obtient sa réorientation en CAP, loin de son professeur. *«Je n'arrivais plus à me concentrer, j'étais abattu, justifie-t-il. J'avais même demandé à quitter l'école. Pour moi, c'était mieux que de me faire humilier devant mes amis.»*

Demba (19 ans), ancien élève de Frédéric Mortier

Aminata\*, sa petite amie, arrivée en France avec lui, se souvient d'une période difficile à traverser. *«Ça lui arrivait de passer des soirées sans manger, à penser à ça, explique la jeune femme. Lucas avait un vrai projet scolaire, il voulait obtenir son bac pour aller en BTS. Jour après jour, il me racontait les choses ignobles qu'il entendait à l'école. Ça l'a vraiment beaucoup touché.»*

À la même époque, Demba se rappelle avoir *«voulu changer de lycée, de filière, avoir supplié qu'on [le] mette en CAP comme Lucas»*. À quelques semaines du baccalauréat, le jeune majeur ne regarde pas ses trois années passées dans l'établissement avec une grande nostalgie. *«Ça m'est souvent arrivé de parler tout seul sur le chemin de retour du lycée, de réfléchir à ce que je subissais, se remémore-t-il. Je rentrais voir ma copine, je pouvais parler sans m'arrêter tellement j'avais besoin de raconter. Et le lendemain, dès que j'avais M.Mortier, je n'étais plus d'humeur, je n'arrivais plus à me concentrer.»*

À l'époque, le lycéen assure avoir vivement signifié au professeur sa désapprobation. Sans aller plus loin dans la dénonciation. *«Je me suis posé la question de porter plainte, j'aurais voulu le faire mais bon... Je suis venu sans parents, je n'ai personne ici, rappelle-t-il. Me retrouver devant la justice, dans ma situation, ça me fait peur.»* Lucas a eu la même crainte. *«Il disait souvent qu'il était l'ami du procureur, du maire d'Angers ou de je ne sais qui, justifie-t-il. Je voulais me plaindre mais j'ai laissé tomber.»*

Jusqu'à tomber, fin 2021, sur les articles de la presse régionale relatant ce qu'a subi Rayan. Trois ans après, Lucas décide de passer à son tour le cap. *«Je me suis reconnu dans ce que j'ai lu, glisse-t-il. Si je pouvais faire quelque chose pour que ce monsieur arrête ses agissements, je me suis dit qu'il fallait que je témoigne et que je porte plainte.»* Avec une bénévoles de l'association Asile et partage, il se rend au commissariat, où l'on promet de le rappeler. L'appel tarde mais finit par arriver, courant mars, et **la plainte est déposée.**

## Ancien bras droit de Dupont-Aignan, maire LR, toujours élu

Lucas a tout raconté aux policiers qui l'ont auditionné. Et maintenant? Le parquet d'Angers tenterait actuellement de mener l'enquête avec diligence. En attendant, le professeur a été mis à pied par la direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) de Maine-et-Loire. Son contrôle judiciaire lui interdit, par ailleurs, d'exercer «*toute activité d'enseignement*».

Frédéric Mortier est, en revanche, toujours maire de Longué-Jumelles, une commune de 7000 habitant-es, et vice-président de l'agglomération de Saumur. Le sénateur et président de la fédération LR du Maine-et-Loire, Stéphane Piednoir, a relativisé dans *Ouest-France* un «*incident regrettable*», évoquant «*un trait d'humour sans doute un peu déplacé*» pour justifier l'absence de sanction du parti.

Politiquement, le professeur a navigué entre la droite et l'extrême droite au fil de son parcours, se rattachant au Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers, puis à Debout la France dont il fut le numéro 2 national aux côtés de Nicolas Dupont-Aignan, avant de rejoindre LR. Il a même pris sa carte à La République en marche (LREM) en 2019, avant une élection législative partielle pour laquelle il brigait l'investiture de la majorité présidentielle.

Cette étiquette d'élu influent du territoire contribue peut-être à expliquer la surprenante longévité de Frédéric Mortier au lycée Wresinski, malgré les multiples alertes reçues par la direction de l'établissement. En plus des histoires de Rayan, Karima, Demba et Lucas, la CPE de l'établissement a reconnu lors de son audition devant la police avoir été alertée, «*il y a quatre ou cinq ans*», d'accusations de propos racistes formulées par la famille d'un élève. À l'époque, c'est l'ancien directeur de l'établissement qui avait «*géré le problème*», sans sanctionner le professeur.

«*Plusieurs antécédents ont été noyés administrativement et passés sous silence*, déplore M<sup>e</sup>Julien Roux. *On n'en serait pas là s'il y avait eu une réaction de l'école, avec des signalements*

*et des poursuites disciplinaires. Cette fois-ci encore, il faut compter sur le courage d'un élève qui porte plainte contre son professeur pour que les choses soient mises au jour. Je ne suis pas sûr que l'école et l'administration aient pris conscience de la gravité des faits et des conséquences que ça peut avoir pour des enfants.*»

Devant les policiers, le directeur de l'établissement a expliqué n'avoir reçu qu'une alerte depuis sa nomination en 2019, celle relative à Lucas, Demba et à leur camarade. «*J'avais reçu Frédéric Mortier pour lui demander d'assurer ses cours sans aucune allusion à la religion ou à l'origine des élèves, a-t-il assuré. Il avait contesté les éléments rapportés et pensait faire l'objet d'une guerre politique.*» Sollicité, le proviseur du lycée Wresinski n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Béatrice Vermot, qui salue «*l'engagement*» du lycée catholique en faveur de l'accueil des migrant-es et des mineur-es isolé-es, tente d'esquisser une explication. «*Frédéric Mortier, c'est quelqu'un qui a un ascendant sur les autres, qui se targuait régulièrement de son réseau ou de ses prétendus titres, glisse-t-elle. Quand nous avons écrit le courrier à son sujet, il m'a appelée et m'a menacée de porter plainte contre moi pour diffamation.*» Lucas assure aussi que le professeur l'a menacé d'une plainte pour le même objet lorsqu'il s'était plaint de ses agissements à son égard.

L'ancien élève, aujourd'hui titulaire d'un CAP et salarié dans une entreprise de logistique, attend désormais le procès pour que «*le droit soit dit et qu'on ne permette plus à ce professeur d'enseigner dans des lycées*». Il ajoute: «*Surtout des lycées qui acceptent des élèves comme nous, qui vivent dans une détresse énorme. Moi, j'ai pu échapper à ce monsieur mais peut-être que d'autres n'auront pas cette chance. Ce que j'ai fait, c'est pour obtenir justice.*»

## Boîte noire

\* Les prénoms ont été modifiés, à la demande des intéressés.

Contacté par SMS le 1<sup>er</sup> avril, Frédéric Mortier nous a répondu: «*L'enquête étant en cours, le jugement ayant lieu le 4 mai, je ne peux m'exprimer jusqu'à cette date.*» Relancé le 5 avril avec une liste de questions écrites reprenant l'ensemble des éléments que contient cet article, il n'a pas donné suite.



Jusqu'à l'élection présidentielle, Mediapart a décidé de raconter, à travers ces « Chroniques de la haine ordinaire », ce que le racisme, l'islamophobie et

l'antisémitisme, entretenus par nombre de candidat-es et de médias, font à ce pays, et avant tout à celles et ceux qui subissent ces discriminations au quotidien. Parce qu'ils et elles sont trop souvent invisibilisé-es, nous leur donnerons **ici** la parole, au moins une fois par semaine, à travers des reportages, des enquêtes, des portraits. Si vous souhaitez nous interpeller sur un sujet ou témoigner, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr).

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.